

# Vallée de la Gartempe N° 3



Lettre d'information Natura 2000  
Janvier 2008

## La Charte Natura 2000 : quesaco ?

Le Parlement a introduit en 2005 l'idée de charte Natura 2000 dans la loi pour le Développement des territoires ruraux. Annexée au document d'objectifs, elle permet de reconnaître l'intérêt de pratiques de gestion adéquates existantes.

Ainsi, elle comportera un ensemble d'engagements (soumis à contrôle) et de recommandations, du type bonnes pratiques de gestion respectueuses de l'environnement, allant au-delà des obligations législatives et réglementaires. La charte permettra par ailleurs d'accéder à l'exonération de la taxe fiscale sur le foncier non-bâti et à certaines aides publiques (dans le domaine forestier en particulier) sans s'investir nécessairement dans un contrat Natura 2000.

La charte deviendra alors l'engagement concrétisant l'adhésion à la démarche Natura 2000 dont l'objet est de préserver le patrimoine naturel, composé de milieux naturels et d'espèces de plantes et d'animaux.

## Un nouvel outil agro-environnemental : les MAEt

Pour faire suite aux contrats CTE ou CAD, signés par de nombreuses exploitations agricoles du site, de nouvelles mesures agro-environnementales dites territoriales (MAEt) vont se mettre en place à partir de 2008. Elles accompagneront financièrement les agriculteurs volontaires dans leur prise en compte de la biodiversité de leur exploitation.

Strictement dédiées à la biodiversité dans les sites Natura 2000, les aides encouragent notamment les pratiques extensives sur prairies et l'entretien de haies. Elles soutiennent aussi le retard de fauche ou pâturage des prairies humides. Elles permettent par ailleurs de créer des zones de régulation écologique sous la forme de bandes de couverts herbacés implantées en bordure de culture très favorables à la petite faune.

Concrètement, en 2008, une première ébauche d'actions agro-environnementales adaptées aux enjeux de la Vallée de la Gartempe sera présentée aux intéressés du groupe de travail « agricole ». Après discussion et correction, le projet pourra être soumis à la Commission régionale agro-environnementale pour validation. À partir de 2009, les volontaires pourront s'engager, pour 5 années, avec leur déclaration PAC.



Hélianthème en ombelle

*Bien plus qu'un ajout au Document d'objectifs aujourd'hui âgé de 5 ans, Charte et Mesures agro-environnementales territoriales (MAEt) vont relancer la démarche Natura 2000 sur le site. Ces nouveaux outils, en complément du Contrat Natura 2000 déjà opérationnel depuis 2002, permettront en effet de s'engager pour tout milieu et dans tout secteur d'activité, agricole, forestier ou non, pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel.*



# DOSSIER Des mares méditerranéennes...

DOSSIER

Au plan de la biodiversité, de par leur grande productivité biologique, les zones humides sont des milieux d'une extrême valeur en Poitou-Charentes. Le site d'importance communautaire « Vallée de la Gartempe » concrétise entre autre la reconnaissance nationale et européenne de la variété et de la richesse de ces milieux humides. Nous vous proposons un dossier complet sur une végétation remarquable du Roc d'Enfer, les mares temporaires méditerranéennes.



À la naissance du coteau abrupt de la Gartempe, la rupture de pente crée des suintements particulièrement précieux. Ils abritent tout un cortège d'espèces rares et protégées, notamment des ptéridophytes (fougères et plantes voisines).

## De la richesse du temporaire

Avec la vallée de la Gartempe, l'érosion fait affleurer de solides rochers de granite sous les marnes et grès épais qui imperméabilisent le plateau. Les eaux de ruissellement et de la nappe de

surface y détrempent un sol maigre, voire squelettique. Mais le soleil a tôt fait de dessécher la fine couche de terre sableuse, créant ainsi les conditions de mares temporaires.

Lorsque la fin de l'hiver est bien pluvieuse, les dalles siliceuses s'auréolent d'une flore naine, très singulière. En se baissant bien bas, on y découvre des plantes étonnantes dont les rares et discrets ophioglosse des Açores et isoète épineux. Bien que le nom d'origine grec de ce dernier signifie « toujours vert », il doit se hâter de se reproduire avant la première sécheresse. Il dépend en effet intimement de l'eau pour la rencontre de ses spores, et semble ainsi plus adapté à une vie aquatique !



▲ Une des mares temporaires, unique station de la région et Ophioglosse des Açores

### Les [fougères] langues de serpent

Chaque printemps, le pourtour détrempé des affleurements rocheux voit surgir des feuilles bien particulières, les frondes des ophioglosses, issues des rhizomes souterrains de ces minuscules fougères. Constituées d'un limbe ovale doublé d'un petit épi fructifère, elles leur ont valu ce nom signifiant « langue de serpent ». Outre leur rareté, les ophioglosses présentent la particularité de posséder le plus grand nombre de chromosomes parmi tous les organismes vivants avec un total de 1260 chromosomes !

Sur la station du Roc d'Enfer, l'ophioglosse commun voisine avec l'ophioglosse des Açores, très rare en France mais surtout sous forme de stations restreintes en surface. Les mares temporaires méditerranéennes de la Gartempe constituent ainsi un site de valeur nationale pour cette plante d'aspect très modeste.

### Une flore singulière

Les épis fertiles des ophioglosses ou les feuilles filiformes des isoètes se confondent avec celles de fines graminées et des délicates scilles d'automne.

À peine visibles au stade végétatif, des rosettes de feuilles épaisses voient s'ériger au printemps de magnifiques fleurs d'orchidées : celles des orchis bouffon et des sérapias langue. Ces derniers tirent leur nom de la petite callosité pourpre située à la base du label qui leur a valu aussi leur surnom de tire-langue.



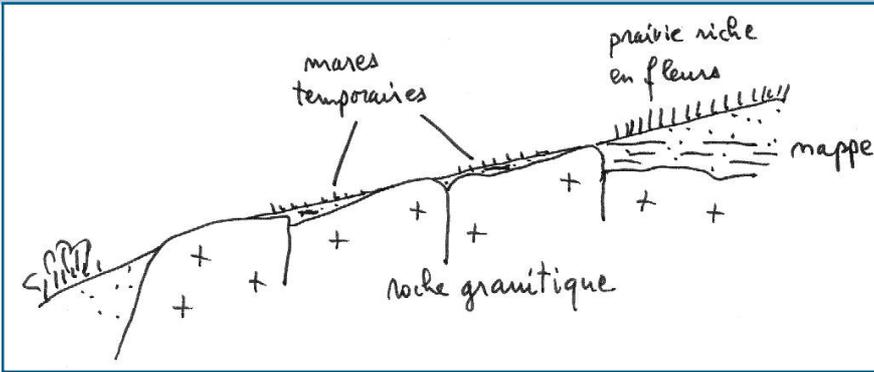
Sérapias langue ▶

# DOSSIER

Conrad MOENCH

Le Botaniste allemand de la fin du 18<sup>e</sup> s., Conrad MOENCH s'était fait remarquer par son opposition à Antoine-Laurent DE JUSSIEU sur la classification des végétaux. Mais il ne fut pas reconnu et c'est le second qui sera à l'origine du système actuel de classement des végétaux supérieurs.

Mais le patronyme MOENCH apparaît aujourd'hui derrière de nombreuses plantes qu'il a décrites autour de Marbourg. Son nom a aussi été donné à un genre de la famille des Caryophyllacées, regroupant 3 espèces plutôt méditerranéennes. *Moenchia erecta*, plus communément appelée Céraiste dressé, est ainsi une jolie plante annuelle aux fleurs blanches des mares temporaires de Lathus.



Situation des mares temporaires méditerranéennes sur le coteau granitique de la Gartempe.

## Des buissons qui cachent la biodiversité

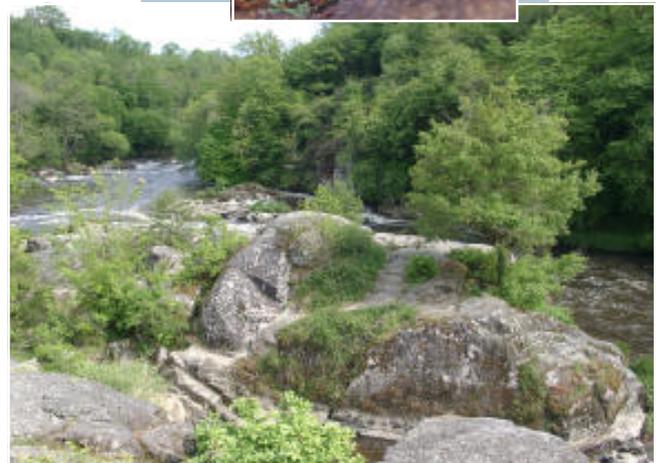
La station est particulièrement restreinte en surface puisqu'elle ne s'étale guère au-delà d'un hectare. Ajouté à son unicité, on mesure toute la fragilité qui pèse sur elle en cas de manque de gestion appropriée. Car une première menace vient de la nature elle-même avec son pouvoir de colonisation. Depuis l'arrêt de son usage comme pâturage, les épines noires, ajoncs, ronces et bruyères s'approprient l'espace libéré. Avec les arbres qui leur emboîtent le pas, l'ombrage est aujourd'hui la principale menace.

## Des lycéens actifs

Pour lutter contre l'envahissement des arbres et buissons, le CPIE-CPA de Lathus, propriétaire, avait organisé un chantier école avec le lycée agricole de Montmorillon en 2000. Mais la végétation naturelle a déjà repris ses droits. L'opération devra donc être reconduite à l'automne prochain.

## Sous un parapluie réglementaire

Ce petit coin de paradis pour le touriste comme pour le botaniste passionné de fougères, est aussi un catalogue ouvert de mesures réglementaires. Dès 1966, c'est le caractère pittoresque de cette portion de vallée qui motiva tout d'abord son inscription à l'*inventaire départemental des sites et monuments naturels* au titre de la loi de 1930. Cette première inscription sera élevée au titre de classement en avril 1997. En 1991, le préfet signe un *arrêté de protection de biotope* pour les 22 ha du secteur des Portes d'Enfer, entre Ouzilly et le barrage inachevé. Enfin, depuis 2004, la protection est devenue européenne en tant que *Site d'importance communautaire* et bientôt *Zone spéciale de conservation*, au sein du réseau Natura 2000. Par ailleurs, la station des mares temporaires méditerranéennes est inscrite, ainsi que Les Portes d'Enfer, le coteau de la Barlottière ou le coteau du Chambon, comme *Zone naturelle d'intérêts écologique, faunistique et floristique* (ZNIEFF). Cet inventaire identifie et décrit les secteurs du territoire national présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Il constitue ainsi un outil de connaissance du patrimoine national, validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel et par le Muséum national d'histoire naturelle.



Les rochers du Roc d'Enfer et la Doradille de Billot, petite fougère patrimoniale colonisant les anfractuosités des roches

# À l'école de Natura 2000

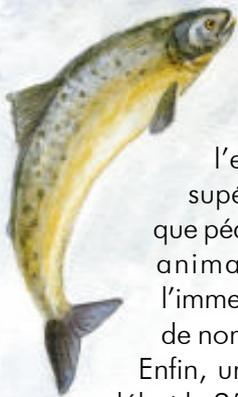
Sollicité par l'opérateur, le CPA-CPIE de Lathus a organisé des animations de sensibilisation à la démarche Natura 2000.

Les premières étaient proposées aux classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Lathus-Saint-Rémy et de Saulgé. Ainsi

40 élèves le 29 juin et 20 élèves le 4 octobre 2007 ont découvert les milieux et espèces d'intérêt européen avec notamment l'intervention de Sébastien

Baillargeat de l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques, ex-Conseil supérieur de la pêche) pour une pêche électrique pédagogique. Cette technique respectueuse des animaux permet de montrer une partie de l'immense mais invisible richesse subaquatique, insoupçonnée même de nombreux pêcheurs.

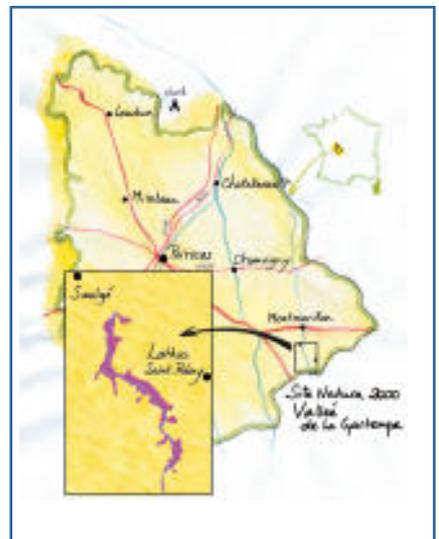
Enfin, une journée de découverte le 7 octobre ainsi qu'une soirée-débat le 25 octobre 2007 ont été offertes au public. Le premier événement a permis de montrer le Val de Gartempe sous un nouveau jour à une trentaine de personnes le matin et de faire redécouvrir le très connu Roc d'Enfer à une quinzaine d'autres visiteurs l'après-midi. Quant à la soirée-débat, inscrite dans le cadre de « Destination Gartempe », elle a permis à une quarantaine de personnes (élus, agriculteurs et habitants) d'échanger sur le rôle de l'agriculture dans la conservation de l'environnement : paysage, eau, biodiversité...



À la découverte de la végétation patrimoniale des rochers



La pêche électrique, ici mise en œuvre par l'ONEMA, permet d'observer facilement les différents poissons de la Gartempe.



## OPÉRATEUR LOCAL

chargé du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

**Thierry DUBOIS et  
Céline GRACIEUX**

Contact :

**LPO Vienne**

**Ligue pour la Protection  
des Oiseaux - Vienne**

389 avenue de Nantes

86000 Poitiers

Tél. : 05 49 88 55 22

Fax : 05 49 30 11 10

Mél : [vienne@lpo.fr](mailto:vienne@lpo.fr)



avec comme partenaires :

**Vienne Nature** et le **Centre  
régional de la propriété  
forestière**

## Natura 2000 sur internet

Trouvez sur internet des informations générales sur le réseau Natura 2000, les textes d'application en France, les cartes d'un site en Vienne ou hors département, ainsi que des exemples d'actions sur des sites déjà opérationnels (Eurosité).

**DIREN Poitou-Charentes :**

<http://www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr>

**Ministère de l'écologie :**

<http://www.natura2000.fr>

**Commission européenne :**

[http://ec.europa.eu/environment/nature/index\\_eu.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/index_eu.htm)

**Eurosité :** <http://www.natura.org/>

Réalisation : © LPO Vienne / Photos : Thierry Dubois, CPA de Lathus, Miguel Gailledrat, Céline Gracieux - Dessins : Véronique Gauduchon / Impression LPO Vienne

